



Instructions : ce formulaire est à remplir et à retourner dûment daté et signé au **bureau du Conseil général**. Il est précisé que tant que le formulaire n'a pas été transmis par le bureau, son dépôt n'est pas validé. Merci.

Conseil général  
Autorités communales

## POSTULAT

### Article 30 : Postulat

<sup>1</sup> Chaque Conseiller général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.

<sup>2</sup> La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul Conseiller général (art 31, al 3-4-5).

<sup>3</sup> En cas d'acceptation, il oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.

<sup>4</sup> Lors de la réponse, seul le premier signataire peut reprendre la parole.

<sup>5</sup> Lors de la réponse du Conseil municipal un vote consultatif peut être demandé.

Règlement du 17 novembre 2021

Date du dépôt auprès du bureau	15 octobre 2024
Auteure du Postulat	Caroline Egger et l'ensemble de la commission « Jeunesse, Formation et Cohésion sociale »
Sujet/titre	Mise en place d'une offre de devoirs surveillés pour les élèves des écoles primaires de Val de Bagnes
Description	<p><b>Considérant que :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Un nombre croissant de familles dans notre commune</b> fait face à des contraintes qui les empêchent d'accompagner efficacement leurs enfants dans leurs devoirs pour des raisons professionnelles (horaires, temps de trajet) ou linguistiques.</li><li>• <b>Les devoirs à domicile creusent des inégalités scolaires</b> : les enfants sans soutien familial adéquat se trouvent désavantagés par rapport à leurs camarades, et cela influence leur réussite à long terme.</li><li>• <b>Le projet pilote de devoirs surveillés mené à Verbier en 2021-2022 a démontré un véritable besoin</b> : Le bilan de cette expérience a été très positif, avec une fréquentation de près de 15% (14/92) des élèves de Verbier et une entière satisfaction des parents et élèves ayant participé à ce pilote.</li><li>• Il a été constaté que <b>ce type d'accompagnement existe dans d'autres communes du Valais</b> (Sion, Martigny, Monthey, Conthey, Crans-Montana...) et existe aussi dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.</li><li>• <b>Le rapport Primokids de 2018</b>, élaboré par le dicastère "Formation, Jeunesse et Cohésion sociale", souligne que les</li></ul>



parents de la vallée expriment un besoin pour ce type d'accompagnement.

**Nous demandons au Conseil Municipal :**

1. **D'étudier la mise en place d'une offre généralisée de devoirs surveillés** dans l'ensemble des écoles primaires de la commune de Val de Bagnes, afin de garantir un soutien égal à tous les élèves, notamment ceux dont les familles ne peuvent pas assurer un accompagnement optimal à domicile.
2. **De faire de l'égalité des chances un objectif central** en garantissant que chaque enfant, indépendamment de sa situation familiale, puisse bénéficier du même niveau de soutien dans ses études.

Les signataires de ce postulat pensent que cette offre est essentielle pour réduire les écarts de performance et promouvoir la réussite de tous les élèves.

*A remplir par le/la signataire :*

Egger, Caroline

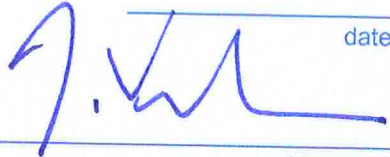
\_\_\_\_\_  
Nom, Prénom

  
\_\_\_\_\_  
Signature

*Cosignataires voir page suivante*

*A remplir par le Président du CG*

Déposé le :

  
\_\_\_\_\_  
date  
Signature



Liste des cosignataires :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Vaudan	Fanny	
Berset	Laurent	
Chevrier	Célia	
Dürrer-Corthay	Anne-Claude	
Amos	Samuel	
EGGER	NICOLAS	
BRUCHEZ	SARI	
VENTHEY	François	
Farquet	Sarah	

S'il devait y avoir plus de cosignataires  
Veuillez utiliser un formulaire supplémentaire. Merci.

